REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 :

Les Associations Familiales Catholiques (AFC) organisent en partenariat avec l’hebdomadaire Famille Chrétienne, le journal Famileo, les éditions Mame et les Éditions du Triomphe la deuxième édition du concours d’écriture intitulé « Raconte-moi l’histoire de ta vie », pour favoriser le développement des relations familiales entre les générations.

Les petits-enfants sont invités à recueillir, à l’occasion de plusieurs échanges avec eux, les mémoires de leur grand-père et/ou de leur grand-mère, et à les rédiger sous la forme d’un entretien, ou d’un récit de vie.

Faire mémoire d’une histoire familiale invitera grands-parents et petits-enfants à enrichir et à consolider leurs liens, et à favoriser la transmission d’expériences de vie où les jeunes générations auront ensuite à cœur de s’enraciner.

Le dialogue pourra s’amorcer par la relation des souvenirs d’enfance, des études et du parcours des grands-parents, leurs métiers, l’histoire de leur rencontre, les anecdotes marquantes de la vie de famille etc.

Les plus âgés trouveront ainsi l’occasion de mesurer l’importance de leur rôle auprès de leurs descendants. Les jeunes (re)découvriront à leur tour combien leur grand-père et leur grand-mère recèlent de trésors !

Les participants veilleront à traiter le sujet de manière à susciter l’intérêt d’un large lectorat, sans oublier de mettre en valeur le regard des anciens sur la société et le monde d’aujourd’hui.

Article 2 :

Ce concours d’écriture est gratuit et ouvert à tous : le texte devra être rédigé par le ou les petits-enfants (productions collectives autorisées).

Deux catégories sont ouvertes :

* Pour les jeunes de 12 à 17 ans
* Pour les plus de 18 ans

Les productions audio ou visuelles ne sont pas autorisées.

Le texte devra être écrit en français, et compter environ une vingtaine de pages (plus ou moins 40 000 signes), en format A4, taille de police Times New Roman 12 et interligne 1,5.

Les plus jeunes pourront se limiter à une quinzaine de pages.

Il pourra éventuellement comporter quelques illustrations (photographie, dessin, schéma).

Chaque candidat adressera son tapuscrit au plus tard le 31 octobre 2025 (date de la poste faisant foi) par courrier postal à l’adresse de la Confédération nationale des AFC, 28 place Saint-Georges, 75009 Paris.

Un envoi par courriel à l’adresse concours@afc-france.org sera également demandé.

Article 3 :

Au mois de janvier 2026, un jury composé de trois membres du conseil d’administration de la Confédération nationale des AFC, trois journalistes de l’hebdomadaire Famille Chrétienne et un membre des éditions Mame/Éditions du Triomphe se prononcera sur la qualité des écrits et décernera un prix au[x] meilleur[s] récit[s].

Les critères d’évaluation reposeront sur le respect du thème, l’originalité du texte, tant sur le fond que sur la forme, sa qualité stylistique, le respect de l’orthographe et du format demandé.

Divers lots seront offerts aux lauréats parmi lesquels des abonnements intégraux à Famille Chrétienne (en France exclusivement), des « box Famileo », des exemplaires de leur récit sous la forme d’un livre imprimé, offerts par la Confédération des AFC, et des bons d’achats à valoir sur des livres de leurs catalogues offerts par les éditions Mame et les Éditions du Triomphe.

Article 4 :

Pour toute question relative au concours, contacter l’adresse concours@afc-france.org.

Les participants qui désirent concourir sont invités à s’inscrire via un formulaire.